

17^e SIÈCLE

Rattachement des Quatre-Vallées au royaume de France

Le désir des rois de France d'étendre le royaume jusqu'à la frontière pyrénéenne naquit au 13^e siècle avec la croisade des Albigeois et le traité passé entre Saint-Louis et Jacques d'Aragon, délimitant la frontière entre les deux états. Cette ambition des souverains français s'estompa pendant la guerre de Cent Ans, puis pendant les guerres de Religion. Après une première mainmise sur le Comminges (1454-1502), la situation politique du versant nord des Pyrénées centrales évolua avec l'arrivée sur le trône de France d'Henri de Navarre, héritier des puissantes maisons féodales. Tandis qu'en Espagne, avec Philippe II le pouvoir royal s'était imposé, en France, dans les hautes vallées, il s'était relâché. Mais sa réaffirmation au 17^e siècle allait y être vigoureuse et très rapide.

En juillet 1607, après avoir beaucoup temporisé et sous la pression du Parlement de Paris, Henri IV accepta le rattachement de ses domaines patrimoniaux à la Couronne. Ils étaient constitués par les héritages de plusieurs grandes familles féodales, les maisons d'Albret (Albret, vicomtés de Périgord et de Limoges) d'Armagnac (Armagnac, Quatre-Vallées) de Foix-Béarn (comtés de Foix et de Bigorre, vicomtés de Nébouzan, Marsan, Gabardan, Lautrec, seigneuries de Villemur, d'Auterive et d'Aspet) et les paréages de Pamiers et d'Andorre. En revanche, le Béarn et la Basse-Navarre, terres souveraines, ne furent rattachés au domaine royal qu'en 1620, par Louis XIII qui dut employer la force. Une page, celle de la grande féodalité pyrénéenne, seule à pouvoir s'opposer au pouvoir royal, se tournait définitivement.

Les communautés de la haute vallée d'Aure, ayant pris conscience de leur potentiel économique et comprenant qu'elles allaient désormais être soumises aux représentants du pouvoir royal, se donnèrent, les unes après les autres, des règlements particuliers. Guchen (1605), les Bareilles (1609), Vignec (1632), Ancizan, Aragnouet et Tramezaygues (1623), Ens et Bourisp (1637) codifièrent les anciennes coutumes, les adaptant à l'époque, et à l'autorité du roi.



Notre-Dame de Pitié à Cadeilhan-Trachère. La chapelle fut entièrement reconstruite entre 1909 et 1910 à l'initiative du curé de Vignec.

La peste noire

En 1653, la peste revint plus virulente encore qu'en 1348. L'épidémie décima tous les villages de la haute vallée d'Aure, de Sarrancolin à Aragnouet. Cadeilhan-Trachère enregistra en huit mois quatre-vingt-quatre décès. Le cimetière était devenu trop petit et on enfouissait les morts à côté des maisons. L'angoisse et l'horreur régnaient partout.

À Cadeilhan-Trachère, « Dominique Peyrou mourut dans le cimetière ayant fait lui-même son sépulcre et emporté son suaire, après avoir enseveli sa belle-mère, sa femme et cinq de ses enfants et demeuré trois jours dans ledit cimetière, attendant la mort, ayant été plus tôt confessé et ayant emporté sur soi l'argent pour faire couvrir son corps de terre. » (Registre paroissial, 1653.)

À Aragnouet, « au Bugatet au lieu-dit La Mède, à 2000 mètres d'altitude, les pestiférés construisent des abris. Les habitants valides apportent la nourriture jusqu'au ruisseau du Bugatet, proche du lieu. » (J.-B. Vidal, *op. cit.*)

En 1654, lorsque la peste cessa, les survivants de Cadeilhan-Trachère firent le vœu d'élever une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Pitié. Sitôt achevée, elle devint un foyer de dévotion. Des processions furent aussi organisées à Bourisp et à Meyabat, partout on priait saint Exupère.

Les voies de communication en haute vallée d'Aure

Dans les hautes vallées pyrénéennes, les hommes voyageaient généralement à pied, parfois à cheval pour les plus fortunés et quand le terrain s'y prêtait. Les échanges commerciaux se faisaient à dos d'homme ou à dos de mulet. Ce fut jusqu'au 19^e siècle la « civilisation du bât », l'usage de la charrette y étant pratiquement inconnu. Un homme pouvait porter jusqu'à 50 kg et un mulet jusqu'à 120 kg, ce qui explique les faibles volumes transportés, malgré la fréquence des rotations. Les Pyrénéens pouvaient parcourir 50 km en une journée. Les chemins étant étroits et en mauvais état, les ponts de bois fréquemment détruits par les crues, les déplacements des hautes vallées vers les plaines étaient tout aussi longs et difficiles que ceux qui reliaient les deux versants des Pyrénées. Ne constituant pas une barrière infranchissable malgré les multiples dangers qui guettaient les voyageurs,

la montagne était parcourue en tous sens et toute l'année. Les affinités des habitants de la vallée d'Aure et du Sobrarbe et la complémentarité de leurs productions ne pouvaient que favoriser les relations entre les deux populations. Les principaux passages étaient franchis en toutes saisons, et l'enneigement, même s'il les rendait difficiles, n'interrompait pas les échanges. L'histoire des hautes vallées pyrénéennes est remplie de récits de drames et de catastrophes. Les risques furent particulièrement élevés pendant toute la période dite du petit âge glaciaire aux 16^e et 17^e siècles. En revanche, « l'été, tout est presque passage dans ces montagnes ».

Le marbre de Sarrancolin

La qualité de grain du marbre de Sarrancolin permet un poli de glace exceptionnel apprécié de tout temps par les plus grands architectes et décorateurs. Ses couleurs vont du ponceau (couleur du coquelicot) au jaune en passant par tous les tons de l'agate, son dessin représente tantôt une mosaïque naturelle, tantôt des figures variées, parfois des tours et des arbres, ce qui le rapproche des marbres de Florence. Par contre, très cassant, il est aussi difficile à extraire qu'à travailler. Les montagnes qui enserrant Sarrancolin recèlent les veines marbrières les plus riches des Pyrénées centrales.

Exploitée depuis l'occupation romaine, la grande carrière de Sarrancolin, excavation de « six toises de large, douze de haut, vingt-trois de profondeur », fut abandonnée après l'écroulement de sa voûte lors du tremblement de terre de 1749. L'extraction du marbre, relancée dans la deuxième moitié du 16^e siècle, connut une expansion considérable sous le règne de Louis XIV. En 1678, Mansart et le duc d'Antin, qui lui donna son nom, l'utilisèrent dans la décoration du château de Versailles malgré son prix « 7 livres le pied cube sur place », soit plus du double de celui des autres sites.

L'activité de ces carrières se poursuivit puisqu'elles fournirent encore des hôtels particuliers, des casinos et à Paris, en 1863, l'escalier de l'Opéra Garnier. Depuis 1931, le hall de l'Empire State Building de New York, brille lui aussi de l'éclat de ce magnifique marbre rouge veiné de jaune, de vert et de blanc.

*Ci contre :
la carrière de Beyrède
au début du 20^e siècle.*



*Ci-dessous : Après
avoir été arrêtée
après la Deuxième
Guerre mondiale,
l'exploitation du
marbre de Sarrancolin
a repris en 1990.
Ici la carrière d'Ilhet.*



À la même époque (et jusqu'en 1990), à Payolle, au lieu-dit l'Espiadet, d'autres carrières étaient en activité et fournissaient les bâtiments royaux, le Petit Trianon et les châteaux de la Loire notamment. Jusqu'en 1712, les colonnes de marbre passèrent par Campan et Bagnères, nécessitant la réquisition d'une centaine d'attelages à bœufs pour les acheminer jusqu'au port de Montréjeau où elles étaient transférées sur des radeaux. À partir de cette date, Pierre de Lassus fit aménager un chemin qui partant de l'Espiadet et passant par le col de Beyrède menait le marbre de Payolle à Sarrancolin. Les blocs étaient montés par chariot jusqu'au col puis descendus par traîneaux.

« Le voyage se résumait ainsi : Espiadet- Montréjeau (5 jours pour 64 km) ; port de Montréjeau-Toulouse (120 km en radeau pour 4 ou 5 jours) ; Toulouse-Bordeaux (300 km en gabarre pour 10 à 15 jours) ; Bordeaux-Rouen (1150 km en navire marchand pour 7 à 11 jours) ; Rouen-port de Marly en remontant la Seine (235 km en 13 à 22 jours) ; port de Marly-Versailles (en 1 jour pour 11 km). Soit au total un périple de 42 à 62 jours pour une distance de 1857 km. » (S. Dulout et J.-S. Gion dans la Revue Pyrénéenne, 2010, n° 210.)

Les moulins à eau en vallée d'Aure

La force motrice de l'eau fut un élément capital dans le développement industriel des vallées pyrénéennes. Les moulins à eau, appelés « usines », étaient utilisés pour diverses activités. Les moulins à céréales, à martinet (forges), à foulon (drap) et les scieries bordaient les nombreux torrents qui descendaient dans la vallée. Leur prolifération fut d'autant plus importante que leur construction était libre depuis la publication des statuts de coutumes en l'an 1300. De dimensions modestes, ces moulins possédaient un mécanisme en bois qui n'a pas changé au cours des siècles. Un bief dérivait l'eau du torrent, des vannes en réglaient

son débit. Une roue horizontale, le rouet, placée dans la chambre à eau entraînait la meule. La mouture était tamisée manuellement dans les chaumières, le blutoir n'existant pas encore. Le meunier n'habitait pas le moulin et n'en fut jamais le propriétaire.



Meules en silex à Saülhan.



Il est fait état de moulins dans les archives de la haute vallée d'Aure depuis le 17^e siècle. Ainsi on trouve, en 1612, à Ancizan un moulin drapier et au parsan de Bernadens, un moulin à scie. En 1667, encore à Ancizan, fonctionnaient trois moulins à farine. Toujours en 1667, trois moulins étaient en service à Bourisp, moulins à farine de La Case, de Carte et de Lepin, ainsi que deux moulins à Vignec et à Vielle Aure.

Le moulin de la Mousquère

On peut supposer qu'au 13^e siècle, la famille d'Arrous, propriétaire du château d'Estensan, possédait un moulin banal, sur la Mousquère, torrent descendant du Lustou, dans le petit vallonement situé en contre bas de leur demeure. Le volume actuel de la bâtisse est plus récent, peut-être du 16^e siècle. Le linteau de la porte du moulin est en mauvais état. Une date, semble-t-il 1576, y figure ainsi qu'une inscription de plusieurs mots, malheureusement illisible, coupée en deux parties par l'empreinte d'un blason.

Les meules actuelles du moulin de la Mousquère sont en silex et ne proviennent pas de la région. Elles sont là depuis plus d'un siècle et ont vraisemblablement été taillées à La Ferté-sous-Jouarre. Ce ne fut pourtant pas toujours le cas. On peut avancer que les moulins de la vallée d'Aure utilisèrent pendant plusieurs siècles des meules en granite issues de carrières locales, identiques

à celles de Camous, comme le laisse supposer le document, datant de 1687, instituant des taxes sur les pierres faites pour les étrangers au village.

L'an mil six cens quatre-vingt sept et le vingt-deuxième jour du mois de novembre, dans la ville de Sarrancolin, Bertrand Artigue dit Corgolieu et Jacques Mont, consuls du lieu de Camous, assistés de la plus grande et plus saine partie des habitants dudit lieu ont délibéré que d'ores en avant tous les habitants étrangers qui entreprendront d'aller faire pierres de molin, pierres à aiguiser en roue, autrement esmoledere, ou même aucun des habitants en fera pour en vendre à aucun étranger, sera tenu payer au profit de la communauté, sçavoir de chaque pierre de molin 30 sols, et de chaque esmoledere à aiguiser 5 sols et une livre d'huile par pierre de molin pour le luminaire de l'église Saint-Laurent, et a cas aucun contreviendrait sera pignoré pour 3 livres et au cas aucun habitant en tireroit de nuit sera pignoré de pareille somme de 3 livres. Présens à ce M^e Guillaume Bazerque, advocat au Parlement, et Bernard Laroze, témoins. R. Bazerque notaire. (Texte communiqué par l'abbé Marsan à la *Revue des Hautes-Pyrénées* de mai 1909.)

À partir du 17^e siècle les seigneurs exploitèrent de moins en moins personnellement leur moulin préférant l'affermier ou le vendre. Le 31 janvier 1692, le moulin de la Mousquère fut vendu par son propriétaire, Pierre Antoine d'Arrous, seigneur d'Estensan, aux communautés de Sailhan et d'Estensan dans la proportion de deux tiers-un tiers. Jean Estremé syndic de Sailhan et Bertrand Anglade syndic d'Estensan signèrent l'acte d'acquisition pour la somme de 350 livres.

Les mines dans la vallée d'Aure

Jusqu'au 15^e siècle, l'exploitation minière de la vallée d'Aure fut d'un faible intérêt économique. Toutefois, malgré les difficultés dues au climat montagnard, on traitait le fer dans la Géla et dans la vallée du Moudang, sur le versant ouest du pic de l'Escalet, au-dessus de la source ferrugineuse. Du cuivre fut aussi extrait dans l'Arbizon et à Gouaux.

Comme dans l'ensemble des vallées pyrénéennes, l'activité minière ne prit son essor qu'aux 16^e et 17^e siècles. Les gisements du versant espagnol, plus nombreux et plus riches que ceux du versant français, favorisèrent le développement du haut Sobrarbe et plus particulièrement de Bielsa. Les ressources de la vallée d'Aure furent de tout temps beaucoup plus modestes. Toutefois, le traitement du minerai espagnol et son transport par le Mou-

dang et la Géra amenèrent un regain d'activité dont profita la population locale.

En vallée d'Aure, deux forges étaient en activité au 17^e siècle, l'une à Sarrancolin, approvisionnée par les mines de fer d'Ilhet, et l'autre au Pont du Moudang qui utilisait le minerai de fer du Moudang, de la Géra et des mines de Bielsa.

En 1629, Dame Marguerite de Montesquiou-Devèze, reprend cette forge. Le minerai provenait de la montagne du Moudang. La carte de Cassini (1750) indique un filon de fer sur le flanc ouest du Pic d'Escalette au-dessus de la source ferrugineuse. Non loin de là, côté espagnol, au quartier Mèner, des gisements de fer sont importants. Il est certain que le minerai traité au Pont du Moudang venait de là – 200 ouvriers transportaient le minerai à dos d'homme! Mise en fonctionnement en 1663, la forge fut ensuite abandonnée. (J.-B. Vidal, *op. cit.*, p. 91.)

Histoire d'une utopie

En 1600, soucieux du développement économique des hautes vallées pyrénéennes, Henri IV chargea Jean de Malus, maître de la Monnaie de Bordeaux, d'une enquête sur la valeur des mines de la vallée d'Aure au Couserans. Ce dernier fournit un rapport dithyrambique sur les ressources existantes qu'il achevait par :

Très bon français, il ne fault pleux aller aux Indes orientales pour y chercher l'or, l'argent et les pierres précieuses, à la mercy des flots, des ondes et pirates des mers, puisque Dieu en a voulu remplir nos Pyrénées. (A. Sarraon, *op. cit.*, p. 399.)

Henri IV connaissait trop le tempérament gascon pour se laisser prendre à son lyrisme échevelé. Par un édit, publié en 1603, désireux de mettre au jour le potentiel réel des Pyrénées, il pourvut le service des mines d'un corps d'officiers avec un surintendant à sa tête. Toujours enthousiaste, convaincu qu'il allait réaliser un programme grandiose, Jean de Malus créa lui-même une compagnie financière qui, à peine née, s'effondra.

Exploitation des forêts

En vallée d'Aure, pas de forêts royales ou seigneuriales, les privilèges accordés en 1300 précisaient que le bois appartenait exclusivement aux communautés qui pouvaient en disposer à leur gré. Jusqu'au 16^e siècle, les habitants exploitèrent les forêts sans prévoyance, les prélèvements étant compensés par la régénérescence naturelle. La consommation pour le chauffage, la cuisine,

la construction des maisons et des granges, le fonctionnement des quelques forges et fours à chaux, nécessitaient une quantité de bois sans conséquences sur l'environnement.

Il en fut autrement à partir du 17^e siècle, avec les communautés qui, ne levant aucune taxe, devaient trouver des ressources pour effectuer les travaux d'intérêt collectif. La corvée n'étant utilisée que pour l'entretien des espaces, il fallut se résoudre à monnayer les biens communautaires, en l'occurrence les forêts riches en résineux de qualité. L'étage moyen de la forêt auroise regorgeait de sapins dont les fûts étaient plus beaux et plus droits que nulle part ailleurs. Poussant dans un climat plus sec, le sapin de la vallée d'Aure était classé par les marchands de bois comme le meilleur des Pyrénées. Les communautés prirent conscience de cette richesse et commencèrent une exploitation anarchique qui devint rapidement extensive, mettant en danger l'espace forestier montagnard.

Ne pouvant laisser gaspiller une telle ressource, Colbert se préoccupa de la réguler au profit du roi de France. Dès 1665, il promulgua une ordonnance par laquelle, réclamant une production continue de mâts, il interdisait de couper sans autorisation tout arbre pouvant être utilisé par la Marine. En 1666, il fit nommer Louis de Froidour, seigneur de Serisy, Grand-Maître des Eaux et Forêts au département de Toulouse et lui donna pour mission de contrôler l'état des forêts, d'établir leurs possibilités de rendement et de prendre toutes les mesures qui se révéleraient utiles.

Pendant sept ans le Grand-Maître se consacra avec ferveur et sincérité à ce rude travail. Venu dans nos régions dès 1666, prenant sa mission à cœur, il mit immédiatement sur pied un corps de fonctionnaires, enquêteurs, arpenteurs et contrôleurs. Après un voyage en Barousse et dans les vallées d'Aure et du Louron, il rédigea un « Règlement sur l'exploitation et le repeuplement des bois ». Les maladresses de ses commis imposant aux montagnards leur présence et leurs règlements, les privilèges dont jouissaient les populations et l'exploitation intensive ordonnée par Colbert afin d'approvisionner les arsenaux, firent échouer cette initiative. L'administration créée par Louis de Froidour fit long feu. Ce dernier avait été nommé, non pour résoudre un problème de surexploitation forestière comme il en avait l'intention, mais seulement pour faire un état des lieux au service du roi.

Par une ordonnance parue en 1669, Colbert réglementa l'espace forestier de l'ensemble du royaume, le partageant en huit départe-

tements. Trop vaste pour une seule autorité, chacun d'eux fut découpé en maîtrises particulières, elles-mêmes divisées en grueries. Ainsi les forêts d'Aure, du Louron et des Bareilles firent partie de la gruerie d'Arreau, de la maîtrise de Comminges qui avait son siège à Saint-Gaudens et de la Grande-Maîtrise de Toulouse comprenant le Languedoc, la Guyenne, la Gascogne et le Béarn.

Les observations de Louis de Froidour restant lettre morte, sous l'emprise de toutes les convoitises, la forêt auroise subit alors une véritable dévastation.

Les troncs d'arbres étaient débardés avec des vaches ou des mulets jusqu'au bord de la Neste puis transportés par flottage. Les conditions d'abattage et d'évacuation du bois étaient périlleuses. On dressait un barrage au niveau d'une gorge, une nappe d'eau s'accumulait en amont dans laquelle les bûcherons jetaient les troncs abattus. Les vannes ouvertes, les flots entraînaient tout sur leur passage provoquant des dégâts conséquents pour les riverains et sur les culées des ponts. Aux déchets, déjà importants, dus au débardage, s'ajoutaient ceux des bois qui s'écrasaient contre les rochers ou tournoyaient au fond des gouffres justifiant pleinement l'appellation du procédé, « à bûches perdues ». Les hommes étaient parfois obligés de se mettre dans l'eau glacée jusqu'à la ceinture pour pousser dans le torrent les troncs qui se coinçaient et créaient des retenues. Cette opération fut à l'origine de nombreux accidents mortels surtout en période de crues. Arrivés au port de la haute vallée, à Saint-Lary, les troncs étaient arrimés avec des branches de bouleau, de saule ou de noisetier. Deux ports sur la Garonne, l'un à Saléchan pour la Barousse, l'autre à Montréjeau pour les vallées de la Neste, centralisaient les bois qui, de là, étaient dirigés sur Toulouse et Bordeaux.

Jacques Agier, désigné responsable pour la fourniture des bois aux arsenaux, aidé par ses adjoints Marquisan et d'Ispagne, ainsi que par Misson, commissaire des marbres du roi, va organiser un véritable pillage de la région.

Routes et ponts sont défoncés ; tel champ est transformé en ornière ; tel moulin est démoli. Combien faudra-t-il dépenser pour remettre le tout en état ? Les commis promettent mais ne payent jamais. Pour quelques écluses aménagées sur la Neste, ils ont coupé des quantités inconsidérées de pals. À lui seul, un contrôleur a compté, le long des rives, de Vielle à Aragnouet, 480 billons échelonnés et dans Aragnouet même 116 mâts et 1 100 pals. Agier disparaît ; les procédés ne changent pas. Les

rames de galères sont introuvables ; chênes et sapins sont réclamés pour le radoub des vaisseaux. Le commis J.-P. Ricord, met d'abord en exploitation, de 1690 à 1692, la forêt de Mailharrouy, dans la haute vallée de l'Arros ; pour mener les fûts au port de Rebouc, il crée un chemin par le col d'Oueil-Luzent. Dès avril 1691, il ajoute à ce chantier un second au Rioumajou. En 1698, il s'attaque à la forêt de Fosses, puis remontant la vallée, à celle de Prat et de la Mouline, près d'Aragnouet, où il trace, rive droite de la Neste, une voie d'évacuation, du pont du Moudang à celui de Chaubère. En 1707, M. de Mongrue reprend des coupes dans le Rioumajou. En 1711, le commis Jouanin s'empare de tous les sapins propres ou non à la mûture et les vend à des négociants de Toulouse. Les communautés perçoivent d'ailleurs régulièrement les indemnités fixées. Aragnouet, en 1698, touche 10 sols par mât et 4 par jumelles. Les consuls de Saint-Lary ne cessent de donner des reçus à ce titre. C'est dire que, malgré les heurts, l'exploitation des forêts par les communautés et les particuliers continue en marge de celle menée par l'administration. Tous agissent en propriétaires. En 1719, les consuls de Tramezaygues cèdent à deux marchands de bois de Bagnères la concession de la forêt du Moudang pour une durée de 10 ans, moyennant 1010 livres, à charge pour les acheteurs de fournir au roi les arbres que demanderont les commissaires. » (A. Sarraon, *op. cit.*, p. 384-385.)

Selon une estimation de 1773, les gigantesques coupes ordonnées par l'Administration de la Marine coûtèrent à la Bigorre 600 000 pieds cubes de bois de la meilleure qualité, soit environ 200 000 stères.

La mission de Louis de Froidour ne fut pas inutile car elle permit pour la première fois de dresser un état de l'espace forestier pyrénéen et de lancer un cri d'alarme devant la dangereuse dégradation qu'il subissait. Ce constat fut repris, en 1813, par Étienne-François Dralet qui affirma qu'au début du 19^e siècle, les forêts avaient perdu les deux-tiers de leur contenance et qu'elles n'existeraient plus dans 120 ans si cette destruction continuait. Les propositions de Louis de Froidour furent reprises en 1827, lors de la rédaction du Code forestier.

Les radeleurs

Actuellement, au vu des faibles débits, 6 m³/s au plus fort de l'été, la présence antérieure d'une batellerie auroise est difficilement concevable. Pourtant la flottabilité de la Neste jusque vers 1850, soumise aux variations saisonnières, reste un fait certain. Avec la fonte des neiges, le printemps et l'été, juin surtout, sont

la période de grand écoulement des eaux. Avec l'automne, le débit baisse et sous l'effet des gelées d'hiver, l'étiage est au plus bas.

L'essentiel du convoi en radeau était constitué de mâts pour la marine royale et de marbres des carrières proches. La Neste joua un rôle essentiel pour ces deux activités. Sans ce moyen de transport, dans l'état où se trouvaient les routes, elles n'auraient pu se développer.

Une véritable police de la navigation fut mise en place définissant les droits et devoirs de chacun, riverains et radeliers. C'est à Saint-Lary (port de l'Aygue), premier port sur la Neste, qu'étaient rassemblés les fûts descendus de la montagne. Une fois les radeaux constitués, ils étaient dirigés par un équipage de deux à cinq hommes, munis de gaffes. Les ports se succédaient, les principaux se trouvant à Guchen, Grézian, Cadéac (port Saint-Martin), Arreau (port de la Huste), Camous (port du Tuco), Ilhet (port de Goua) et Rebouc. Un droit, dit d'inventaire, était prélevé sur le bois réservé au commerce, dans chaque port où les radeaux stationnaient. Labarthe passé, le hallage devenait parfois nécessaire.

Conduire ces radeaux était particulièrement dangereux. La rapidité du courant, les sinuosités du lit, les parois rocheuses, les récifs qui les clouaient sur place ou les renversaient, les plages où ils s'enlisaient, étaient autant d'embûches qui guettaient les radeliers. Ceux-ci se recrutaient à Sarrancolin et ses environs, la corporation se réunissait à Ilhet et avait sainte Catherine d'Alexandrie pour patronne. Le 26 mai 1650, 29 radeliers de Sarrancolin, Ilhet, Camous et Fréchet constituèrent un syndicat. L'ouverture de la route parallèle à la Neste marquera, vers 1850, la fin de leur activité.

Les communautés auroises resserrent leurs liens

Avec l'essor économique du 16^e siècle, l'expansion de l'habitat et la multiplication des activités qui en découlèrent, les limites rigides des communautés devinrent un obstacle au développement des vallées. Un nécessaire assouplissement s'imposa au 17^e siècle, faisant naître de nombreux accords entre les villages. Par entente mutuelle, contre indemnité ou tolérance réciproque, les usagers d'une communauté pouvaient dorénavant pénétrer sur les propriétés voisines sans risque de conflit.

Tramezaygues traite avec Saint-Lary et Sailhan pour « lous tucous de Caneilles » ; avec Bourisp et Estensan pour la forêt de Fosses. Les habitants d'Ancizan et de Guchen menaient leur bétail indifféremment sur

le territoire les uns des autres ; mais, la nuit, chacun devait acabaner chez soi (Consistoire du 6 avril 1594). Ceux de Vignec allaient en quelques parsans de Soulan, dont la communauté empruntait à son tour à celle de Vignec, les alpages de Sabourès et de Bensaplâ (Transaction du 11 avril 1607). Les gens de Barrancouéou acquirent des Quatre-Véziaux le droit de mener leurs troupeaux dans la montagne du Transport contre paiement de 3 sols par bacade (dénombrement du 21 mai 1663). (A. Sarraumon, *op. cit.*, p. 367.)

Un personnage insolite en vallée d'Aure

En cette fin de 17^e siècle, les œuvres littéraires de fiction étaient peu considérées et même rejetées par le public cultivé. Les lecteurs recherchaient des œuvres s'appuyant sur le concret et l'édifiant. Daniel Defoe, né en 1660, célèbre écrivain anglais, sacrifiant à ce nouveau genre, écrivit des romans dans lesquels il mit en scène des personnages imaginaires évoluant dans des décors authentiques. Son plus célèbre ouvrage, *Robinson Crusoé*, publié en 1719, s'inspire dans ses grandes lignes de l'aventure d'un marin écossais, Alexandre Selkirk, qui a survécu sur une île déserte, Juan-Fernandez, de 1704 à 1709.

Daniel Defoe fit naître son héros, en 1632, dans la ville d'York. Contre la volonté de ses parents, celui-ci embarqua, en 1651, pour l'Afrique puis l'Amérique du sud. À la suite d'un naufrage où tous ses compagnons périrent, prisonnier d'une terre inhospitalière, le malheureux Robinson Crusoé refusa de renoncer à sa dignité d'homme et de retourner à la sauvagerie. Faisant appel à toutes ses connaissances pratiques, il entreprit avec beaucoup d'ingéniosité les besognes les plus diverses, sans jamais se laisser abattre par son effroyable solitude. La providence lui envoya, dix-huit ans plus tard, un compagnon, le bon sauvage Vendredi, qu'il arracha à un groupe de cannibales venus sur l'île accomplir leur horrible coutume. Luttant sans cesse pour leur sauvegarde et leur subsistance, tous deux menèrent une existence passionnante et mouvementée pendant encore une dizaine d'années, jusqu'au jour où le navire tant attendu vint les arracher à leur prison.

Le 11 juin 1687, Robinson Crusoé rentra en Angleterre pour apprendre que sa famille s'était éteinte. Il décida alors de se rendre à Lisbonne pour obtenir des renseignements sur la plantation de canne à sucre qu'il avait exploitée au Brésil avant son naufrage. Ses biens tenus par des gens honnêtes, lui assurant un

revenu annuel confortable, il décida de regagner l'Angleterre pour y jouir tranquillement de sa fortune. Le souvenir de ses malheurs en mer le dissuada de prendre le bateau et il résolut de faire le voyage par voie de terre à travers l'Espagne puis la France. À l'automne 1687, en compagnie de son fidèle Vendredi, de deux Anglais et de deux Portugais, il se retrouva à Pampelune bloqué par les grands froids et les chutes de neige qui sévissaient à l'approche d'un hiver que les chroniques décrivirent comme « le plus cruel qu'il y ait eu de mémoire d'homme », un des plus terribles qu'ait connu l'Europe. Ce fait est avéré.

Pour Robinson Crusoé, le choix de l'itinéraire n'était dû qu'au hasard qui fit arriver à Pampelune un guide originaire de la vallée d'Aure. Ce dernier accompagnait quatre gentilshommes français, sûrement des huguenots fuyant la France à la suite de « la grande peur de 1685 ». Il y avait bien à cette époque une filière aragonaise comme nous l'apprend une délibération des syndics d'Arreau du 25 septembre 1687 qui rapporte un renforcement de la surveillance des ports du Plan et de Bielsa, même en hiver. Robinson n'avait pas d'autres solutions que de suivre ce guide sur son chemin de retour.

Peut-on croire que les ports de Navarre et le Somport, à 1 600 m d'altitude, présentaient plus de difficultés que les ports des Pyrénées centrales situés à plus de 2 500 m ? Il est avéré qu'un phénomène météorologique local protège la vallée d'Aure des fortes précipitations. Le Néouvielle et l'Arbizon font écran aux vents d'ouest alors qu'un vent sec souffle d'Espagne sur le couloir de Rioumajou orienté sud-nord, durcissant le couvert neigeux à l'endroit des passages et faisant fondre la neige sur le versant français.

La petite troupe, dirigée par le guide aurois se mit donc en marche, descendant dans un premier temps vers le sud, au grand étonnement de Robinson Crusoé. La traversée des plaines de Tafalla, l'étape au village d'Olite et l'arrivée à Aínsa se passèrent sans incidents. La description des paysages aragonais de Pampelune au confluent de l'Èbre et du Cinca, puis de la vallée de la Cinqueta vers Gistáin jusqu'aux approches de Viadós, sont parfaitement rapportés.

De tous les ports de cette crête des Pyrénées, le port du Plan reste le plus accessible, le plus direct aussi pour atteindre le plus proche village du versant français. Ce passage n'était pas de tout repos et les dangers guettaient constamment les voyageurs.